

Audit énergétique des bâtiments publics

pour disposer de scénarios de rénovation énergétique et planifier des travaux

L'audit, une aide à la décision pour une rénovation performante

Après avoir identifié un bâtiment public à rénover en priorité, l'étape suivante consiste à définir différents scénarios de rénovation énergétique afin de planifier des travaux répondant aux objectifs visés d'économies d'énergie et de réduction d'empreinte carbone.

Dans ce cadre, le SDE 24 propose aux collectivités de les accompagner dans la réalisation d'audits énergétiques ciblés par bâtiment, avec l'aide d'un bureau d'études certifié.

En fonction du projet et de ses contraintes, il sera proposé :

- **3 scénarios de rénovation d'ambition croissante**, commençant par les travaux avec le temps de retour le plus faible, jusqu'à la rénovation globale ;
- **3 tranches fonctionnelles de travaux**, permettant de les programmer dans le temps.

Sur demande, l'étude pourra intégrer des options complémentaires telles que des conseils contre l'inconfort l'été, des méthodes de calcul spécifiques aux besoins des collectivités ou encore des programmes de travaux répondant aux obligations du dispositif Éco Énergie Tertiaire.

Prestations de l'offre

- + **Réalisation d'une étude complète de l'état du bâti**
Système constructif, connaissance fine du bâti et de son fonctionnement, consommations énergétiques...
- + **Analyse des possibilités d'évolution**
Coûts des investissements nécessaires, économies d'énergies, intégration d'énergies renouvelables, opportunités de subventions de travaux (DETR, Fonds vert, CEE), temps de retour sur investissement...
- + **Planification d'un programme d'actions**
Hiérarchisation des travaux à engager, articulation avec les travaux de mise aux normes, plan pluriannuel des travaux...



Cofinancé par
l'Union européenne

Plateforme de conseil InvestEU

SDE 24
Syndicat Départemental d'Énergies

Audit énergétique des bâtiments publics



COLLECTIVITES

Destinée aux bâtiments publics (mairies, écoles, bureaux, logements...), cette offre s'adresse à toutes les collectivités adhérentes au Paquet Énergie-Climat du SDE 24.



FINANCEMENT

Cette prestation est financée par l'Union européenne à hauteur de 90% du montant HT des honoraires du bureau d'études.



PARTENARIAT

Le SDE 24 et l'Agence Technique Départementale (ATD 24) coordonnent la réalisation de leurs études, afin de faciliter la démarche aux collectivités.

Tarifification

Exemple de prix selon l'étude et la surface du bâtiment

Surface chauffée du bâtiment	Coût de l'étude TTC	Participation Union européenne	Participation de la collectivité
Audit énergétique			
< 200 m ²	2 370 €	1 777,50 €	592,50 €
200 à 500 m ²	2 640 €	1 980,00 €	660,00 €
501 à 1 000 m ²	2 970 €	2 227,50 €	742,50 €
Audit avec option Confort d'été ou Calcul réglementaire			
200 à 500 m ²	2 892 €	2 169,00 €	723,00 €
501 à 1000 m ²	3 294 €	2 470,50 €	823,50 €
Audit avec option Dispositif Éco Énergie Tertiaire			
1 001 à 2 000 m ²	4 020 €	3 015,00 €	1 005,00 €
2 001 à 3 000 m ²	4 350 €	3 262,50 €	1 087,50 €
> 3 001 m ²	4 680 €	3 510,00 €	1 170,00 €

Le contenu de cette publication n'engage que la responsabilité de son auteur et ne représente pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne. Ni la Banque européenne d'investissement ni la Commission européenne ne sont responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.

Options complémentaires

• Confort d'été

Des préconisations et des programmes de travaux spécifiques visant à réduire l'inconfort l'été seront proposés, sans avoir systématiquement recours à des systèmes de climatisation.

• Calcul réglementaire

Certaines subventions ou labellisations sont assujetties à l'utilisation d'une méthode de calcul réglementaire de la consommation d'énergie du bâtiment. Il sera appliqué une méthode de calcul et non un relevé sur factures.

• Dispositif Éco Énergie Tertiaire

Cette option vise à répondre aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire conformément au Décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019.

Création et réalisation : SDE 24 - Service Communication - Crédits photos : Adobe Stock - Octobre 2024.

Pour plus d'informations, contactez la
Direction de la Stratégie Bas-Carbone - Service DIRECT

☎ 05 53 06 62 35
✉ energies@sde24.fr

📍 7 allées de Tourny - CS 81225
24019 PERIGUEUX cedex

sde24.fr

Membre de l'Entente Régionale

 **territoire
d'énergie**
NOUVELLE-AQUITAINE